

**Bruxelles, le 12 septembre 2025
(OR. en)**

12637/25

**FIN 1053
INST 253
PE-L 28**

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	12248/25
Objet:	Virement de crédits n° DEC 12/2025 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2025 - Approbation - Approbation d'une lettre

1. Le 26 août 2025, la Commission a présenté au Conseil la proposition de virement de crédits n° DEC 12/2025 relative à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (EGF/2025/002 DE/Goodyear 2)¹, conformément à l'article 31, paragraphe 1, du règlement financier².
2. Comme indiqué dans le document 12248/25, cette proposition vise à virer un montant de 0,9 millions d'euros en crédits d'engagement de l'article 30 04 02 (*Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM)*) à l'article 16 02 02 (*Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM)*).

¹ Doc. 12249/25.

² Règlement (UE, Euratom) 2024/2509 du Parlement européen et du Conseil du 23 septembre 2024 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union (refonte) (JO L, 2024/2509, 26.9.2024, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2024/2509/oj>).

4. Le Comité budgétaire a examiné la proposition de virement lors de sa réunion du 12 septembre 2025.
5. À l'issue de cet examen, le Comité budgétaire est convenu, à la majorité qualifiée, de suggérer au Comité des représentants permanents qu'il recommande au Conseil d'approuver:
 - la proposition de virement de crédits, dont le texte figure dans le document 12248/25; et
 - le projet de lettre qui figure à l'ANNEXE de la présente note.

PROJET DE LETTRE

du: président du Conseil

à la: présidente de la Commission

copie:présidente du Parlement européen

Madame la Présidente,

Conformément aux dispositions de l'article 31, paragraphe 6, du règlement financier du 23 septembre 2024¹, je vous informe que le Conseil a approuvé le virement de crédits n° DEC 12/2025 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2025.

(Formule de politesse).

¹ Règlement (UE, Euratom) 2024/2509 du Parlement européen et du Conseil du 23 septembre 2024 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union (refonte) (JO L, 2024/2509, 26.9.2024, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2024/2509/oj>).